



Cabinet de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Paris, le 3 décembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cécile Duflot renouvelle son appel à la solidarité de toutes les personnes morales pour mettre à disposition les immeubles vides

Cécile Duflot a lancé, lundi 3 décembre, un appel au devoir de solidarité adressé à toutes les personnes morales afin que soient mis à disposition des immeubles vides pour répondre aux besoins des dizaines de milliers de personnes mal logées ou en attente d'un logement.

Dans une situation de crise sociale d'une exceptionnelle gravité, cet appel s'adresse à toutes les institutions susceptibles d'être propriétaire d'immeubles vides. Au premier chef, à l'État et à l'ensemble de ses administrations et de ses opérateurs, à toutes les institutions publiques ainsi qu'aux entreprises privées disposant d'un important patrimoine immobilier.

Parmi, ces personnes morales, la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement a sollicité le diocèse de Paris, vendredi 30 novembre, afin de lui proposer de s'associer à cette démarche.

Lundi 3 décembre, la direction générale des affaires économiques (DGAE) de l'archevêché de Paris a répondu, par voie de presse, que l'essentiel des immeubles vacants dépendaient des congrégations religieuses plutôt du diocèse de Paris. Cécile Duflot a pris acte de cette réponse et a invité le diocèse de Paris à user de son autorité morale pour encourager toutes les autorités religieuses et institutionnelles à participer pleinement à ce devoir de solidarité.

Au-delà de la mobilisation importante et décisive des bénévoles, des associations, parmi lesquelles les organismes culturels et caritatifs, des acteurs de l'État et des travailleurs sociaux, la ministre estime en effet qu'un effort supplémentaire doit être fourni concernant la mise à disposition de biens immobiliers.

Un dialogue constructif s'est ouvert ce jour avec plusieurs institutions, sociétés et administrations publiques afin de mettre à disposition des immeubles vides. Par exemple, la SNCF s'est déclarée auprès du ministère disponible pour prendre toutes les initiatives nécessaires visant à lutter contre le mal logement.

Cécile Duflot renouvelle son appel à un choc de solidarité et s'appuiera pour le remplir sur l'ensemble des propositions faites dans le cadre du rapport remis ce matin par Christophe Robert, délégué général-adjoint de la Fondation Abbé-Pierre, et le préfet Alain Régnier, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au Logement. La mise à disposition des bâtiments vacants et leur éventuelle réquisition est l'un des outils pouvant être mis au service d'une politique volontariste visant à lutter contre la crise du logement.

Pour télécharger le rapport :

www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_final_avc_Annexes.pdf